

# BILAN D'ACTIVITÉ

## Les chantiers et autres travaux

Les chantiers sont pilotés par les membres de l'Hadopi. Ils traitent de questions spécifiques soulevées lors de l'exercice de ses missions. Durant la période couverte par ce rapport :

- le chantier « Pratiques de partage et panier moyen des foyers », piloté par Chantal JANNET, a conduit la Haute Autorité à publier une étude sur « L'évolution des pratiques de partage des œuvres culturelles des années 80 à nos jours, et l'évolution du panier moyen des foyers consacré à la consommation de biens culturels au cours de cette même période », mettant ainsi 30 années de pratiques en perspective ;
- le chantier « Exceptions au droit d'auteur et aux droits voisins », piloté par Jacques TOUBON, visait à passer en revue l'ensemble des exceptions existantes, à

mesurer leur adéquation aux nouveaux usages, et à identifier les entraves éventuelles aux usages permis par les exceptions. Il a donné lieu à une consultation publique et à un colloque qui s'est tenu en avril 2013 ;

- enfin, le chantier *Open Data*, confié à Jean BERBINAU, a permis de mettre en ligne sur la plateforme [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) des données relatives à l'offre légale et aux études menées par l'Hadopi.

Par ailleurs, dans une délibération du 19 décembre 2012, le Collège a décidé de mettre un terme au dispositif expérimental des Labs, compte tenu du contexte budgétaire de l'institution, de la réflexion institutionnelle en cours et du coût global du dispositif.

Parmi les autres travaux engagés, la présidente de l'Hadopi, Marie-Françoise MARAIS, a confié à Mireille IMBERT-QUARETTA, Présidente de la Commission de protection des droits, un rapport sur les

moyens de lutte contre le streaming et le téléchargement direct de contenus illicites. Remis le 25 février 2013, il présente différentes pistes pour lutter contre l'exploitation massive de ce type de contenus et préconise de privilégier la pédagogie à l'égard de l'internaute qui consulte en streaming ou télécharge sur des plateformes.

Enfin, dans le cadre de sa mission d'identification et d'étude des modalités techniques permettant l'utilisation illicite des œuvres sur les réseaux et de propositions de solutions pour y remédier, l'Hadopi a engagé l'analyse d'un système de rémunération proportionnelle du partage.

À travers les réalisations, les analyses et les recommandations présentées dans ce rapport, l'Hadopi entend contribuer aux réflexions engagées en France et en Europe pour faire avancer la protection des droits et la diffusion des œuvres culturelles sur Internet.

